

HISTOIRE ET

MONUMENTS

# Carthage

Maîtresse de la Méditerranée,  
Capitale de l'Afrique



# DE LA DESTRUCTION À LA CONSTRUCTION : -146/-44

Par Samir Aounallah & Attilio Masti

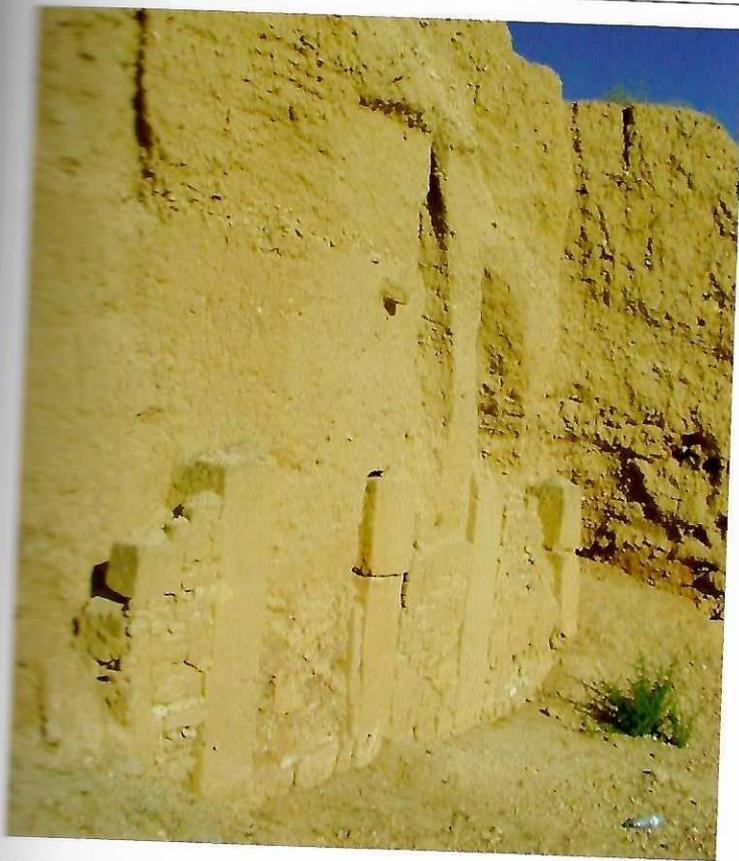
*La prise de Byrsa signifie la fin de trois années de guerre, comme l'avait écrit Polybe, témoin direct de ces événements. A la longue résistance des Carthaginois, Rome réserva une atroce vengeance. Lorsque Scipion Emilien prit Carthage au cours du printemps de l'année -146, il s'adressa au Sénat en ces termes : « j'ai pris Carthage, que m'ordonnez-vous d'en faire ? ». Trois solutions furent débattues : détruire Carthage, la rendre à ses habitants ou y conduire une colonie. Nous connaissons la suite. C'est encore Caton qui, bien que déjà mort, triompha et nous tenons de Velleius Paterculus (1.12.27) que « Rome déjà maîtresse du monde, ne se croyait pas en sûreté tant que subsisterait le nom de Carthage ».*

Une commission de dix sénateurs (*decemviri*) reçut alors mandat de détruire ce qui restait de la ville. La guerre y laissa peu de choses, puis les derniers habitants, désespérés, mirent le feu à leurs maisons. L'incendie dura 17 jours (Florus, 31.18). Le pic et la hache des soldats détruisirent, dit-on, ce qui restait. Les commissaires interdirent à quiconque d'habiter désormais en ce lieu; et, pour donner plus de force à leur sentence, ils appelèrent des malédictions redoutables sur la ville et ses campagnes. Le texte de ces malédictions est rapporté par un *carmen* de Macrobe, hérité des plus archaïques formules comme celle enseignée par le pontife Livius à Publius Decius Mus quand il se sacrifia à la fin de la bataille de *Sentinum*, au terme de la troisième guerre samnite (Tite-Live 10. 28.12-29,4).

“ Une des malédictions jetées sur Carthage : « *Dis Pater, Vejovis, Mânes, ou de quelque autre nom qu'il faille vous nommer, vous tous répandez la fuite, la terreur dans cette ville de Carthage et dans cette armée dont je veux parler, sur tous ceux qui portent les armes et lancent des traits contre nos légions et notre armée. Cette armée, ces ennemis, ces hommes, leurs villes, leurs champs, tous ceux qui habitent en ces lieux et sur ce territoire, aux champs ou à la ville, arrachez-les d'ici, privez-les de la lumière d'en haut...* »  
(Macrobe, 3.9.9-13). ”

Carthage resta interdite aux hommes pour quelques décennies. Ses rivales, en particulier Utique et Hadrumète, devenues libres, ont été les principales bénéficiaires de la ruine de la capitale punique et reçurent de vastes étendues de terres ; elles devinrent, grâce à l'afflux des commerçants grecs et romains, les deux ports les plus actifs de la province.

Pendant ce temps, en -125, la province romaine d'Afrique connut une grave épidémie, une épizootie, qui fit, selon Orose (5.11.4), 200 000 victimes, rendant ainsi vacantes d'immenses étendues de terres. Parallèle-



### Remblais romain couvrant des ruines puniques.

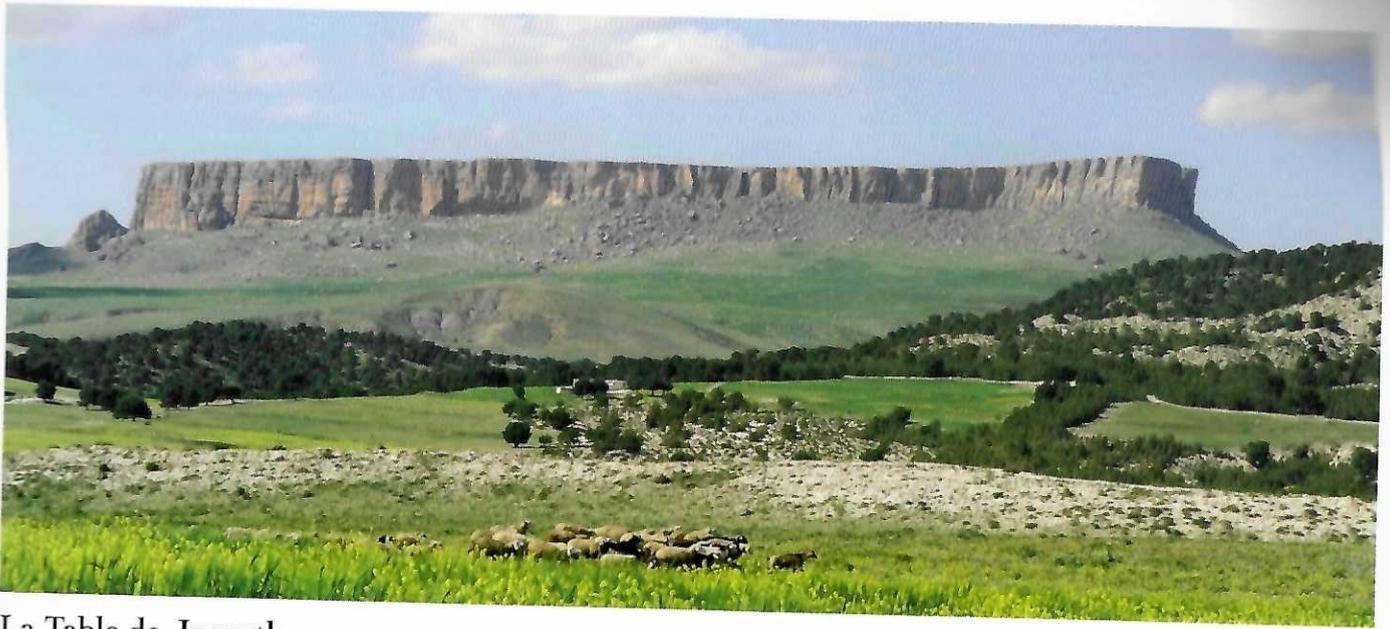
*Il n'est pas inutile de rappeler deux précisions qui portent sur des stéréotypes toujours vivaces : d'une part, nous l'avons déjà dit, la ville ne fut pas entièrement rasée puisque les techniques de l'époque ne le permettaient pas ; d'autre part, le sol de la ville ne fut pas recouvert de sel : il s'agit d'un mythe historiographique, remontant au moins à la Renaissance et qui ne correspond à aucun rituel romain.*

ment, on raconte qu'à Rome on souffrit de la faim, les envois de blé ayant manqué, et des séditions éclatèrent. Les terres vacantes devinrent dès -123 l'objet d'un conflit qui déchira l'ensemble de l'aristocratie qui se répartit entre deux mouvances, les *optimates* (notables) et les *populares* (*populistes*), les premiers plus conservateurs que les seconds. C'est dans ce contexte que le tribun de la plèbe Caius Gracchus, fit voter plusieurs lois dont deux prévoyaient la redistribution d'une partie de l'*ager publicus* italien à la plèbe romaine et la fondation de nouvelles colonies.

L'idée d'en fonder une à Carthage était née.

En -123, une loi (*lex Rubria*) fut votée par le Sénat autorisant l'envoi de colons sous la surveillance de triumvirs. L'année suivante, Gracchus partit pour l'Afrique avec 6 000 colons, des Romains et peut-être des Latins, pour organiser et peupler la nouvelle colonie. A en croire Plutarque (*CG*, 32), la nouvelle colonie fut organisée en soixante-dix jours ; chaque colon reçut un lot de cinquante hectares (soit une centurie), ce qui faisait d'eux des propriétaires aisés. La nouvelle colonie, placée sous la protection de la déesse Junon, s'appela *colonia Junonia Carthago*. Le projet était très ambitieux puisque les terres distribuées équivalaient à 300 000 hectares, une superficie comparable à celle de la péninsule du Cap Bon.

Les conflits politiques à Rome et le meurtre de Gaius Gracchus firent échouer ce projet et à peine un an plus tard, en -121, la colonie fut supprimée. Une décennie plus tard, en -111, une loi agraire (*lex Thoria*), transforma le domaine public (*ager publicus*) en domaine privé (*ager privatus*), sans doute au bénéfice de l'aristocratie romaine. Les colons qui avaient vendu leurs terres retour-



### La Table de Jugurtha.

*En même temps qu'elle fit du territoire de Carthage une province, Rome imposa son arbitrage pour la gestion du royaume de Massinissa, décédé en -148. Depuis, la Numidie entra dans l'amicitia du Peuple Romain. Rome arbitra désormais les conflits entre les héritiers du roi et accorda même des terres numides aux soldats démobilisés. Le meilleur exemple est la colonisation des terres décidée par Marius au lendemain de sa victoire sur Jugurtha en -106. Depuis, l'annexion de la Numidie n'est qu'une affaire de temps.*

nèrent à Rome ou choisirent de résider dans les villes libres, en particulier à Utique, alors capitale de l'Africa ; les autres restèrent sur place en gardant la propriété de leurs lots, mais on en ignore le nombre.

Qu'en est-il de cette Carthage des Gracques ? A-t-elle été « détruite » et abandonnée une deuxième fois ? A-t-elle été seulement déchue de son nouveau titre de colonie ? Sur la plan matériel, l'archéologie apporte seulement des présomptions avec la mise au jour d'une vaste cadastration rurale attribuée à Gracchus ; la découverte, à environ cinq kilomètres à l'ouest de la colline de Byrsa, de murs arasés qui seraient à rattacher à la colonie gracchienne ; la découverte, sous les niveaux des tombes des *officiales* (fonctionnaires, généralement des esclaves ou des affranchis, employés dans l'administration impériale), d'une série de stèles anépigraphes pouvant appartenir aux membres de cette colonie. On doit toutefois observer que les fouilles archéologiques de l'équipe italienne menées dans le même secteur de la ville entre 1973 et 1977, sous la direction d'Andrea Carandini, n'ont pas livré de vestiges datables de la période comprise entre -146 et -44. Ailleurs, sur la colline de Byrsa, dans le port circulaire et dans le quartier Magon, des sondages stratigraphiques menés avec méthode n'ont rien révélé d'antérieur à l'époque augustéenne.

Les témoignages littéraires sont aussi peu explicites. Certains, comme celui de Tertullien (*De pallio*, 1) peuvent être versés au dossier de la survie de la « ville » après la débâcle de Caius Gracchus : une présence romaine, sous forme de village, mélangée

« A peine eut-il (Marius) débarqué sur le territoire de Carthage, qu'un sous-ordre du gouverneur... vint à sa rencontre... Sextilius vous enjoint de sortir d'Afrique ». Marius répliqua « rapporte-lui que tu as vu C. Marius exilé, assis sur les ruines de Carthage. Juste et triste comparaison du destin de cette ville et de son propre sort ».

Plutarque, *Marius*, 40 ”



Caius Marius  
avoir été de  
opposant R  
victoire qui  
une étape de  
de l'Africa  
l'incorporat  
core autonon  
romaine. Le  
reçurent apr  
chacun un te  
dans le roya  
colonisation  
tout dans la  
plaines, auto  
Krib, en part  
Douamis (U  
Thibar (Thil  
Belgasseem (T  
villes qui invo  
romain commu  
(conditor).

© Glyptothèque

peut-être à des Africains et à des Latins, a pu survivre à la *colonia Iunonia Karthago*, sans qu'on puisse en l'état des connaissances en évaluer l'importance. On sait aussi par Plutarque, que des vaisseaux abordent à Carthage à l'époque de Pompée (*Pomp.* 11).

Mais, en général, on admet que la situation resta sans changement notable après la guerre de Jugurtha et l'expédition de Pompée en -81, jusqu'à l'avènement de César et sa victoire en -46 sur Juba Ier, roi de Numidie. Rome, mieux inspirée cette fois, décida de ressusciter Carthage par la fondation d'une colonie comprenant un site urbain installé sur le site punique : la *colonia Concordia Iulia Karthago*.